

Apple, Tech Data et Ingram Micro sanctionnés

Publié le 16 mars 2020

L'Autorité de la concurrence sanctionne Apple à hauteur de 1,1 milliard d'euros pour s'être rendue coupable d'ententes au sein de son réseau de distribution et d'abus de dépendance économique vis-à-vis de ses revendeurs indépendants « premium ».

Les deux grossistes, Tech Data et Ingram Micro, ont également été sanctionnés, respectivement à hauteur de 76,1 millions et 62,9 millions d'euros au titre de l'une des pratiques d'entente.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 16 mars 2020

[Lire le communiqué](#)